



222.2 - La réglementation pour l'homologation des émissions de CO2 des véhicules lourds

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

EMISSIONS



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables d'identifier les besoins (développement processus, outils, logiciels, ressources) pour mettre en oeuvre les exigences réglementaires relatives à l'utilisation du logiciel VECTO (constructeurs), de déterminer les données nécessaires à la construction du dossier d'homologation "2017/2400 - Licence VECTO" (constructeurs), d'assimiler le rôle et les enjeux de chaque composant entrant dans la chaîne de calcul VECTO (équipementiers) et avoir les clefs pour être en mesure d'analyser et valider un dossier d'homologation "2017/2400 - Licence VECTO" (administration)

PUBLIC VISÉ

Carrossiers, Equipementiers, Constructeurs de véhicules lourds

PRÉ REQUIS

Connaitre le processus d'homologation d'un véhicule ou entité (ou avoir suivi la formation 205)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Rappeler les grands principes d'homologation de la consommation de carburant et des émissions de CO2 des camions et bus.
- Appréhender le processus général et les différentes étapes clefs de l'homologation.
- Comprendre les enjeux relatifs aux processus de calcul VECTO.
- Présenter les livrables requis pour l'obtention de la licence VECTO.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation théorique illustrée (en français ou anglais au choix du public)
Echanges et questions/réponses avec le formateur

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Expert en réglementation "émissions des véhicules lourds"
Inspecteur expérimenté dans la conduite d'audit "calculs VECTO"

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Cadre réglementaire

Rappel du cadre réglementaire 2018/858

Le Règlement UE 2017/2400 et ses amendements pour l'homologation des émissions de CO2 et de la consommation de carburant des véhicules lourds

Le monitoring CO2 des camions : les dates clefs et les enjeux

La classification en groupes des véhicules M et N (Annexe I du Règlement)

Les différents composants du véhicule impactant les émissions de CO2

Les fichiers "Vehicle Input Information" (Annexe III), "Manufacturer Records File" et "Customer Information" (Annexe IV) : leurs contenus, leurs rôles

VECTO Licence

Exigences réglementaires (Annexe II + autres)

Exigences pour le titulaire de l'homologation et l'autorité

L'audit en vue de l'obtention de la licence

Déroulement de l'audit

Exigences évaluées lors de l'audit

La conformité de production



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM en fin de formation

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Accessible PMR. Nous contacter pour les aménagements à prévoir selon les handicaps.



3.50 Heures
0.5 Jour



De 4 à 12 Personnes



Intra (Par jour) :

Nous consulter

Inter (Par Stagiaire) :

370.00 €





222.2 - La réglementation pour l'homologation des émissions de CO2 des véhicules lourds



Contactez-nous !

Christelle AUGER
Responsable formation C&F

Tél. : 0169804280
Mail : christelle.auger@utac.com

Janvier 2024
Version : 2221-20240102

